



L'ancien presbytère en travaux

La « Maison des Associations » et l'« Espace jeunes » seront prochainement installés en lieu et place du presbytère. La réhabilitation est en cours. [P.2](#)

SCOLAIRE



95 % des parents estiment que l'organisation des T.A.P. est « bien » ou « très bien ». [P.5](#)

ENVIRONNEMENT



La municipalité a besoin de votre avis concernant un projet de ramassage de déchets verts. [P.6](#)

ASSOCIATIONS



Ma municipalité s'inscrit dans l'action!
Ma Commune Ma Santé

La municipalité de Montardon propose aux habitants d'adhérer à une complémentaire santé. [P.9](#)

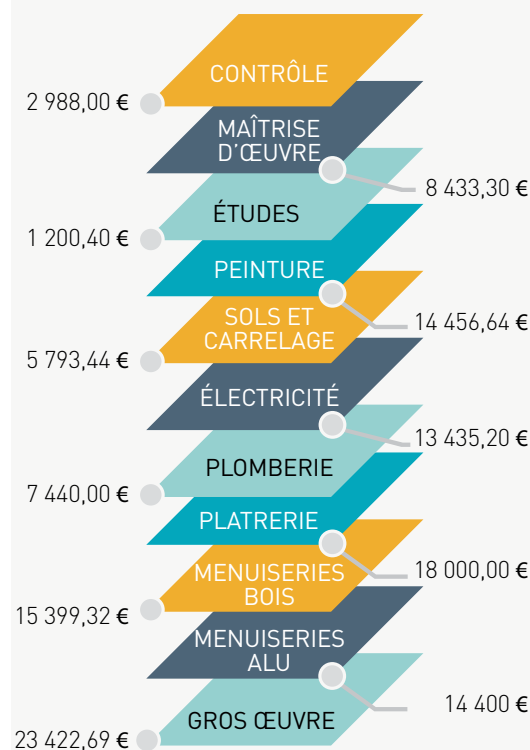
L'ancien presbytère en travaux

Le presbytère de la commune va être réhabilité en « Maison des Associations » et en « Espace jeunes ».



DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES

TOTAL : 124 968,98 €



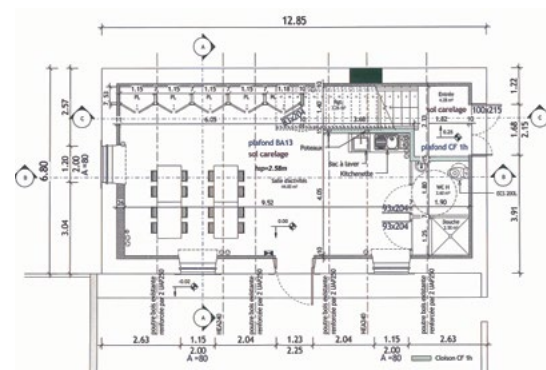
La raison première n'ayant plus lieu d'être depuis bien longtemps, le presbytère va retrouver une deuxième jeunesse. Ces derniers temps, seul le comité des fêtes utilisait ce bâtiment vétuste. Montardon compte une vingtaine d'associations qui participent, de par leur activité, à la mise en valeur et à la promotion de la culture sur la commune. « Les locaux associatifs actuels ne permettant plus un accueil régulier de toutes les activités, il était temps de redonner une seconde vie à ce bâtiment historique dans l'objectif d'en faire un espace jeunes et une maison des associations » souligne Anne-Marie Fourcade, maire de la commune.

Ce bâtiment qui se situe dans le cœur du village, contribue à la mise en valeur du patrimoine communal. Les travaux ont débuté et la municipalité reste confiante pour une livraison durant le second trimestre 2015.

Un point sur la réhabilitation

Deux salles de réunion, une à chaque étage, vont être créées. Elles mesureront respectivement 48,95 et 44,83 m² (voir plans). Seul l'intérieur du bâtiment sera rénové, la toiture ayant été entièrement refaite en 2010. Du côté des extérieurs, la cour d'accès sera retraitée au niveau de son revêtement, les graviers seront remplacés par un stabilisé

aggloméré. Au total, la municipalité investit 124 670 € TTC dans ce bâtiment municipal. Une subvention de 6 300 € a été accordée par la députée Nathalie Chabanne qui a puisé dans sa réserve parlementaire.



Le CCAS propose une aide au financement des cartes d'abonnement des transports urbains



Le CCAS participe au financement des cartes d'abonnement des transports urbains IDELIS pour certaines catégories de bénéficiaires

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif géré par la commune. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population.

L'administration du CCAS est assurée par un conseil d'administration, présidé par

le maire et composé de 5 membres élus et de 5 membres extérieurs. Son rôle est d'être à l'écoute, de venir en aide aux personnes en difficulté, d'instruire divers dossiers, d'accompagner les personnes dans certaines démarches. Il exerce ses fonctions en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés à caractère social. Le CCAS assure une permanence à la mairie les lundis et vendredis, de 9h30 à 11h sur rendez-vous.

Toutefois, pour les urgences, vous pouvez contacter Marie-Françoise Lavallée à la mairie au 05 59 33 22 63.

Le centre communal d'action sociale participe au financement des cartes d'abonnement des transports urbains IDELIS pour certaines catégories de bénéficiaires domiciliés sur la commune.

Le tarif annuel est de 15 € pour 3 catégories d'usagers :

- les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables (15 € / an) ou imposables (55 € / an)
- les personnes à mobilité réduite non imposables (titulaires d'une carte d'invalidité à un taux d'au moins égal à 80 % : 15 € non imposables et 55 € imposables)
- pour les demandeurs d'emploi, est proposé en contrepartie de l'acquittement d'un droit d'accès au service, un montant de 7,50 € par semestre.

Pour connaître les pièces justificatives à produire, consulter le site :

➤ www.reseau-idelis.com/933-Tous-nos-tarifs.html

TRANSPORT À LA DEMANDE,
2
POSSIBILITÉS

• FLEXILIS : consulter les horaires sur le site : www.reseau-idelis.com
Contacter les téléconseillers de votre département, du lundi au vendredi, la veille avant 17h30, au 05 59 14 15 16 et taper 2.

• CENTRE SOCIAL ALEXIS PEYRET : 05 59 33 11 66.
Inscription avant la sortie du jeudi (aller 9h-retour 12h) via le centre ville.
Adhésion 3 € + tickets de transport 3 €.

Un hommage aux 17 victimes

Montardon est « Charlie »

Dimanche 11 janvier, en fin de matinée, 300 personnes se sont réunies sur la toute nouvelle place publique pour rendre hommage aux 17 victimes des trois attentats parisiens, notamment à Charlie Hebdo. Ce sursaut républicain, initié par Anne-Marie Fourcade, maire de la commune, et le conseil municipal, n'a laissé personne indifférent. « Ensemble, soyons plus forts pour dire non au fanatisme et faire barrage à la haine l'intolérance et l'obscurantisme ». Après un discours poignant, Madame le maire a fait observer une minute de silence. André Pouban, adjoint au maire, a donné le ton pour une Marseillaise reprise à très haute voix par les 300 personnes présentes parmi lesquels on a reconnu des élus Serrois et Sauvagnonnais.



300 personnes sont venues rendre hommage aux 17 victimes des trois attentats parisiens

La commune a enregistré l'arrivée des trois emplois aidés

Laurine Boy et Maëlys Bahurlet sont les deux nouveaux contrats d'avenir de la commune (un an renouvelable 2 ans), Claire Marc est quant à elle, en période d'immersion d'un an, prévue dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Les trois jeunes filles sont embauchées à l'école. Durant la pause méridienne, elles participent à la surveillance de la cour et aux T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires). Elles encadrent également les élèves lors des T.A.P. du mardi et vendredi. En fin de journée et le mercredi après-midi, elles accueillent les enfants en périscolaire au centre loisirs. Leur temps hebdomadaire de travail est de 26 h pour le contrat d'immersion, et de 25 et 26 h pour les deux contrats d'avenir.

➤ Qu'est-ce-qu'un-emploi-d'avenir-Plus-de-renseignements-sur-travail-emploi.gouv.fr

Les vœux 2015



Les associations méritantes ont reçu le trophée de la commune

Les associations mises en lumière lors de la cérémonie des vœux

C'est jeudi 8 janvier en soirée, dans la salle de réception de la commune et devant près de 150 personnes, qu'Anne-Marie Fourcade, maire de la commune et le conseil municipal, ont présenté leurs vœux, aux associations, aux quelques familles qui se sont installées à Montardon cette année, aux élus locaux et aux diverses personnalités basées sur le territoire. Nathalie Chabanne, députée de la circonscription et Jean-Pierre Mimiague, président de la Communauté de communes des Luys en Béarn étaient présents. Suite à l'insupportable acte de barbarie dont a été victime le journal « Charlie Hebdo », des autocollants « Je suis Charlie » ont été distribués aux invités. Le discours de Madame le maire a naturellement débuté par une minute de silence.

Le point sur les travaux

Si l'école de musique intercommunale

est désormais opérationnelle depuis septembre et accueille près de 300 élèves, les 14 logements sociaux de la résidence « les capucines », réalisés par la société HLM Habitelem 64 et situés sur le bas du village, sont en cours d'achèvement. Ils devraient être livrés courant Mars. Tous les logements ont été attribués. 60 % des futurs locataires sont Montardonnais ou exercent leur profession dans la zone d'activités.

L'aménagement de la place publique se termine, « le nouveau cœur de Montardon va bientôt battre ! ». Dans les semaines à venir, deux muret-bancs, un double et un simple, viendront non seulement structurer la place, mais donneront un côté amphithéâtre à cet espace idéal pour organiser les futures manifestations.

Pour en finir avec les travaux, le Presbytère de la commune va trouver une seconde vie et abritera la « Maison des Associations » et un « Espace Jeunes ». Les travaux seront terminés au cours du second trimestre 2015.

Le centre commercial poursuit sa réhabilitation. Des nouveaux commerces s'y sont installés en 2014. Un bar-brasserie-Multiservice devrait voir le jour dans les mois à venir.

Rythmes scolaires

Les résultats d'une enquête montrent que 70 % des parents d'élèves sont très satisfaits par les 28 activités proposées aux 250 enfants que compte le groupe scolaire.

Montardon dans un nouveau canton

2015 sera encore une année électorale. Les élections départementales, qui remplacent les anciennes élections cantonales, auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Dans le département, le nouveau découpage des cantons fait passer le département de 52 à 27. Montardon quitte le canton de Morlaàs pour rejoindre le nouveau canton « Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh » (Serres-Castet, Thèze, Arzacq, Garlin, Lembeye). Le bureau centralisateur de ce canton sera celui de la commune de Serres-Castet.

La vie associative

Anne-Marie Fourcade a mis à l'honneur les associations méritantes de la commune pour l'année 2014. Le club de bridge, présidé par Maddy Menegatti (victoire de l'équipe Hervé Duffau et François Deschamps au tournoi du comité de l'Adour), le club des aînés ruraux présidé par Louisa Gainza (pour son titre de champion départemental) ont reçu le trophée de la commune. À titre personnel, Didier Bonnassiolle, a lui aussi reçu ce trophée pour son investissement depuis 20 ans dans le club de judo qu'il préside.

REPAS DES AÎNÉS

145 aînés invités par la municipalité

Ce dimanche 11 janvier, le conseil municipal a reçu comme à l'accoutumée, les aînés de la commune dans une salle polyvalente chaleureusement décorée. Ils étaient 145, âgés de plus de 67 ans, à avoir répondu positivement à l'invitation de la municipalité pour partager l'excellent repas préparé par le traiteur du Pont Long et animé par le groupe Cap à Cap.



Ils étaient 145, âgés de plus de 67 ans, à avoir répondu positivement à l'invitation de la municipalité

L'école fait le bilan des nouveaux rythmes scolaires



79 % des enfants ont une très bonne opinion générale des T.A.P.

La réflexion, autour des besoins de l'enfant à l'élémentaire, est finalisée. Elle a amené une partie du comité de pilotage (employées, enseignants, parents d'élèves et mairie) dirigée par Sylvia Pizel à proposer, durant la pause méridienne, au choix pour l'enfant, un temps libre... Organisé en trois types d'activités.

Sont proposés : des jeux d'extérieur pour ceux qui ont besoin de bouger (Jeux collectifs Foot en alternance avec basket-jeux libres), le parc d'activité permet de jouer calmement à plusieurs (Ping Pong, échecs, dame, petits chevaux, fléchettes, croquets), et enfin, un lieu calme propice à la relaxation et au repos (Bibliothèque ou salle Alae, lecture, repos).

En maternelle, suite au constat de fatigue lié au réveil des enfants à 15h pour aller aux T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), une réflexion avec le centre de loisirs a abouti à pré-endormir les enfants après le repas dans un lieu calme avec des comptines. Après la sieste, les enfants qui se réveillent naturellement avant 15h30, sont amenés à l'activité qu'ils ont choisie. Pour ceux qui se réveillent après 15h30 (début des activités) ils sont amenés au parc d'activité ou jeux autonomes.

Pratiquement toutes les activités proposées aux maternelles se situent à proximité du lieu de sieste, pour optimiser le transfert des enfants suite à cette nouvelle organisation.

« Nous allons prochainement mettre en place un lieu calme pour les maternelles durant la pause méridienne » souligne Sylvia Pizel.

Un bilan plutôt positif

223 enfants participent aux T.A.P. (Temps d'activités périscolaires) les mardis : 69 maternelles et 154 primaires. 217 les vendredis : 65 maternelles et 152 primaires. Soit un taux de participation de plus de 85 % des enfants scolarisés. Sachant également que 10 % des enfants restants font une activité durant ces heures libérées. En effet l'école de musique a positionné des cours le mardi et vendredi à partir de 15h30. Ce qui correspond à la politique d'allègement de la journée de l'enfant préconisée par le projet éducatif territorial (PEDT) de Montardon.

Un plus pour les enfants de Montardon

L'association des aînés ruraux de Montardon a été contactée afin de leur proposer

d'accompagner bénévolement une animation. Trois aînés sont intéressés. Une personne intervient déjà bénévolement depuis 2 périodes.

L'intérêt intergénérationnel de cette présence ainsi que l'aide précieuse pour l'intervenant est reconnu par tous et surtout par les enfants.

RÉSULTAT DES ENQUÊTES DE SATISFACTION ENFANTS ET PARENTS

63.9 % des familles et 61 % des enfants scolarisés ont répondu au questionnaire.

95 % des parents estiment que l'organisation des T.A.P. est « bien » (47.5 %) ou « très bien » (47.5 %).

79 % des parents affirment que les T.A.P. ont permis à leur enfant de découvrir une nouvelle activité.

94 % trouvent le choix des activités pertinent.

74 % des enfants trouvent les activités « très bien ».

79 % des enfants ont une opinion générale des T.A.P. « très bonne ».

45 % des parents évoquent la fatigue des enfants liée à la réforme des rythmes scolaires, non pas à la mise en place des T.A.P. mais plus à la matinée supplémentaire du mercredi matin.

Seuls deux parents ont estimé que les T.A.P. n'étaient « ni récréatif, ni sociabilisant, ni éducatif » et n'étaient « qu'une pure perte de temps ».

➤ La Pause méridienne : 11h45 - 13h45 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) se découpe ainsi : 15 mn de temps libre après cours, pour tous ceux qui restent à la cantine.

• CP - CE1 : 12h - 12h45 Repas
13h - 13h30 : T.A.P.

• CE2-CM1-CM2 : 12h - 12h30 - T.A.P.
12h45 - 13h30 Repas

• 13h30 - 13h45 : 15 mn de temps libre pour tous.
• Reprise des cours 13h45

Mon beau sapin !

Il était beau le sapin, propriété de tous les Montardonnais. Majestueux au bout de l'allée des platanes, à l'angle de la parcelle du Pont-Long, sur le sentier menant au bois de Pau.



Le sapin après intervention d'un bûcheron peu délicat

Avant Noël, un inconnu bûcheron, à l'aide d'une hache a tranché le conifère. Trop grand pour son véhicule il a ôté un étage qu'il a laissé dans le fossé.

Bien décoré, il devait être beau dans le salon, le Père Noël ne s'est aperçu de rien et a déposé les cadeaux. Pour ce bûcheron amateur et preuve à l'appui de son exaction, le conseil municipal de Montardon lui offrira pour Noël 2015 un beau sapin artificiel dont la livraison sera assurée par la gendarmerie de Serres-Castet.

Prix des villages fleuris

Troisième participation et une nouvelle fois le 2^{ème} prix pour Montardon.



L'équipe technique et les élus se félicitent de ce 3^{ème} prix départemental consécutif

Les déchets verts bientôt ramassés ?

La municipalité a besoin de votre avis concernant un projet de ramassage de déchets verts.



Suite à de nombreuses demandes de Montardonnais, la municipalité travaille sur la mise en place d'un service de ramassage des déchets verts. Les administrés seront consultés à leur domicile à partir du mois de mars, pour savoir si cet éventuel service de ramassage de déchets verts correspondrait à leurs attentes et s'il pourrait en satisfaire le plus grand nombre. Si la majorité des Montardonnais répond favorablement à l'enquête, ce nouveau service pourrait être mis en place d'ici la fin de l'année 2015. C'eramassage ne pourra pas être individualisé, il s'appliquera comme les autres services de ramassage des déchets (tri sélectif et déchets communs). Ce sera un troisième ramassage dans la semaine spécifique aux déchets verts. Le Syndicat Intercommunal Environnement Collecte Traitement des Ordures Ménagères, qui gère déjà sur la commune le ramassage des déchets ménagers et la collecte sélective, a d'ores et déjà fait une proposition à la municipalité.

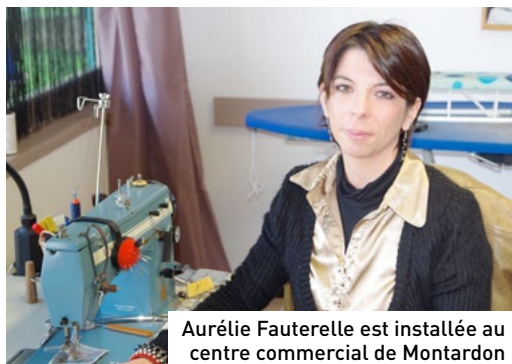
PRÉSENTATION DU SERVICE PROPOSÉ :

- **Quand :** ramassage une fois par semaine, toute l'année.
- **Comment :** ramassage au « Porte à porte », uniquement dans un bac de 240 litres (équivalent au bac du tri sélectif avec un couvercle de couleur). Ce qui ne sera pas contenu dans ce bac ne sera pas ramassé.
- **Quoi :** ramassage des déchets verts exclusivement : tontes, feuilles, petits branchages...
- **Pour qui :** devant tous les logements.
- **Combien :** entre 10 euros et 15 euros par an et par logement suivant les bases d'imposition qui seraient ajoutés sur la facture de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

NOUVEAUX COMMERCES

Une couturière s'installe dans le centre commercial

Couturière de profession, Aurélie Fauterelle est installée depuis quelques mois dans le centre commercial de Montardon. « Elégantia » (Élégance en latin) est le nom de ce nouveau commerce dont l'activité



Auréli Fauterelle est installée au centre commercial de Montardon

principale est la retouche de vêtement. « Je crée et je reproduis aussi des vêtements. Je peux aussi confectionner des robes de mariée. » souligne la couturière qui travaillait depuis 5 ans à son domicile palois.

Pour ceux qui se poseraient la question, le magasin Lez'Art and Co (atelier créatif), installé aussi dans le centre commercial, ne propose pas les mêmes services. « Nous travaillons en complémentarité » souligne Auréli Fauterelle.

➤ Pour tout renseignement : 06 26 56 40 25

Lez'Art and Co s'est installé au centre commercial

Nouvellement installé au centre commercial, Lez'Art and Co propose des ateliers créatifs (la peinture, la mosaïque, le modelage, le découpage, le collage, la couture, la cuisine) pour enfants et adultes.



Isabelle Bacquerie et Carole Grand vont réveiller votre sens de la créativité

Isabelle Bacquerie, Carole Grand et Gaëlle Lecoq sont également des professionnelles en relooking de meubles et en couture.

L'entreprise propose aussi un service de dépôt de pressing et de reprises de vêtements.

➤ Pour tout renseignement : 06 95 79 09 64

Institut « Marguerite De Boisvilliers »



Marguerite De Boisvilliers, esthéticienne mais aussi conseillère en image

C'est dans un lieu calme et verdoyant que Marguerite De Boisvilliers vous accueillera dans ce nouvel institut de beauté, situé sur les coteaux de Montardon depuis quelques mois. Le petit plus de l'esthéticienne, c'est qu'elle allie très justement le conseil en

image de soi, le relooking et les ateliers découvertes. Marguerite De Boisvilliers propose également des soins traditionnels SPA pour le visage et le corps. L'institut accueille aussi bien les femmes que les hommes à la recherche de soins de beauté qui restent très ancrés dans le naturel.

➤ Pour tout renseignement :
06 06 91 28 31 ou 05 59 12 41 81

Studio Métissé

« Studio Métissé » a ouvert ses portes depuis quelques mois dans la zone industrielle de Montardon, rue Antoine Lavoisier. Bouchra et Philippe, professionnels confirmés, vous accueilleront avec leur équipe. « Studio Métissé » n'est pas une association mais bien une entreprise. Les cours sont proposés aux personnes âgées de 3 à 90 ans.



Bouchra (à droite) anime entre autres les cours de Zumba

Pour l'anecdote, la plus ancienne des adhérentes porte très bien ses 85 ans. Elle suit un cours adapté de Zumba avec d'autres seniors.

Les différents cours :

Zumba (Kid juniors 3 à 6 ans, Kid 7 à 9 ans, Ados 11 à 13 ans, fitness adultes et Gold seniors). Piloxing (Boxe, pilates et danse). Fitness. Danse orientale. Orientale Beat. Activités babies (concernent les enfants de 1 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou d'une aide maternelle). Bollywood (association Mozaïka). Pole dance. Training.

➤ Inscriptions au 06 03 17 45 18 ou 06 12 17 76 30

Assemblée générale des aînés, une année pleine

Plus de cinquante aînés ont répondu présents le samedi 24 janvier, pour assister à l'assemblée générale du club « toujours jeunes » présidé par Louisa Gainza.

Avec 82 adhérents (effectif stable), ce club explose par son dynamisme et son savoir vivre. Plus qu'un club, c'est un

véritable lien social. En 2014, les aînés ont participé à la totalité des manifestations du village. Les comptes présentés par le trésorier Jean-Claude Canal sont à l'image du club : sains. Cette année, le club a réalisé un petit exploit en remportant le concours culturel organisé par la fédération départementale des aînés ruraux. Sur 120 clubs que compte le département, plus de 60 avaient répondu favorablement pour participer

à ce concours dont les questions se rapportaient exclusivement au département des Pyrénées-Atlantiques. Pour cette victoire, Anne-Marie Fourcade, qui était présente à cette réunion, avait remis au club, le trophée de la Commune lors de la cérémonie des vœux.

LE BUREAU 2015

- Présidente : Louisa Gainza
- Trésorier : Jean-Claude Canal
- Trésorière : Josette Jourden



Louisa Gainza (debout) la présidente du club des aînés, maintient le bon cap

LES ACTIVITÉS DU CLUB :

- Lundi matin : gymnastique d'entretien de 10h à 11h.
- Lundi après-midi : peinture de 14h à 18h.
- Mardi après-midi : jeux détente de 14h30 à 18h.
- Tous les premiers jeudis du mois : loto, suivi d'un goûter et anniversaires (ceux ayant eu lieu dans le mois).

Bonne route à « Montardon Accro'Bike »

Le tissu associatif sportif de la commune n'en finit pas de s'étoffer. Mardi 2 novembre 2014, un nouveau club VTT a été créé. Présidé par Christophe Mialocq, « Montardon Accro'Bike » compte déjà 15 membres. « Cela fait déjà plu-



Les vététistes sont les bienvenus tous les dimanches matin à 9h devant la salle polyvalente

sieurs mois que quelques amoureux de VTT se retrouvent le dimanche matin devant la salle polyvalente de Montardon pour

se promener sur les chemins du territoire » confie le tout nouveau président. Dès ce printemps, ces vététistes arboreront un maillot aux couleurs du club sur lequel seront inscrits le nom de la commune et quelques sponsors. André Poublan, adjoint au maire, était présent lors cette 1^{ère} réunion extrêmement conviviale. Ce nouveau club a, d'entrée, donné une image très positive, il ne reste plus qu'à espérer qu'il roule aussi longtemps que possible.

➤ Rendez-vous tous les dimanches matin devant la salle polyvalente à 9h. Pour tout renseignement : 07 89 82 98 00

LE BUREAU 2015

- Président : Christophe Mialocq
- Trésorière : Patricia Arnaud
- Secrétaire : Thierry Arnaud

Prenez votre pied avec « Montardon d'Achille »

« Montardon d'Achille » est une nouvelle association qui s'est donnée pour but de promouvoir la course à pied sur les sentiers et les routes autour de la commune de Montardon. « L'association est ouverte à tous, quel que soit son niveau, quels que soient ses objectifs, pour s'initier, s'entraîner, se perfectionner, se défier et partager sa passion dans la bonne humeur et la convivialité » confie Bruno Pédarrieu le nouveau président qui est à l'image de cette association, c'est-à-dire accueillant et sympathique. « Montardon d'Achille », qui compte déjà un peu plus de 20 membres, organise une sortie par semaine. Le départ est donné le dimanche matin à 9h, devant la salle polyvalente Montardonnaise.

➤ Pour tout renseignement :

- Bruno Pédarrieu 06 28 20 05 38
bruno.pedarrieu@hotmail.fr
- Jean-Pierre Gabriele 06 19 59 39 45
gabriele.jeanpierre@orange.fr



« Montardon d'Achille » s'est donné pour but de promouvoir la course à pied

LE BUREAU 2015

- Président : Bruno Pédarrieu
- Secrétaire : Jean-Pierre Gabriele
- Trésorier : Dominique Monrepos

288 adhérents à « Mawela Danses »

L'association « Mawela Danses » tenait son assemblée générale courant décembre. En 2014, l'association enregistrait 288 adhérents soit une augmentation de 30 % par rapport à 2013. Cette augmentation s'explique, non seulement, par la création de deux cours de danse Hip-Hop et d'un cours de Body minceur. L'association présidée par Delphine Lestrade a su suivre la mouvance et proposer depuis plusieurs années différentes activités de danses et de gym, à tel point que le nom de l'association a évolué. « Sept ans plus tard notre association porte désormais le nom de « Mawela Danses » au lieu de « Mawela Afriq'en Danse » souligne la directrice artistique Manuella Rioatti. 146 élèves sont répartis dans les différentes sections danses. C'est



Manuella Rioatti et les musiciens proposent depuis plusieurs années, différentes activités de danses et de gym

en Jazz et en Hip-Hop que les cours sont le plus remplis. La section Gym, quant à elle, comptabilise 142 élèves. À noter que cette année encore, « Mawela Danses » a participé à quelques actions de solidarité (Téléthon, Restos du cœur...). Le spectacle de fin d'année, toujours très attendu, se déroulera les 2 et 3 juillet au centre Alexis Peyret de Serres-Castet. Christian Laffitte, trésorier de l'association a présenté des comptes positifs de 3000 euros pour un budget de fonctionnement avoisinant les 53 000 euros.

➤ Pour tout renseignement 06 76 29 71 06 ou mawela@free.fr

LE BUREAU 2015

- Présidente : Delphine Destrade
- Vice-président : Mario Rioatti (en charge de la communication)
- Trésorier : Christian Laffitte

Comité des fêtes : Quentin Carpentier élu président

Le comité des fêtes a présenté le bilan des fêtes locales devant Céline Hiale Guilhamou, conseillère déléguée en charge de la vie associative. Même si les jeunes ont proposé un très bon programme et ont eu un excellent comportement durant les trois jours de festivités du mois de septembre, le bilan financier n'est pas bon. Le concert du samedi soir donné par le groupe Pachamama n'a pas

attiré la foule, c'est certainement l'une des raisons du déficit. Durant l'assemblée générale tenue en cette fin d'année 2014, le président Maxime Lalande a donné sa démission et c'est Quentin Carpentier qui a été élu président.

BUREAU 2014-2015

- Président : Quentin Carpentier
- Trésorier : Raphaël Clergeat
- Secrétaire : Charlotte Nougé

Une mutuelle communale clé en main

Les mairies et les Centres Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale, sont en recherche de solutions pour le bien-être de leurs administrés. À Montardon, la municipalité propose à tous les concitoyens d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions grâce au principe de mutualisation proposé par l'Association loi 1901 ACTIOM. Nommée « **Ma Commune Ma Santé** », l'offre est une réponse aux besoins de mutuelle santé des administrés « non couverts » ou plus simplement



La municipalité de Montardon propose aux habitants d'adhérer à une complémentaire santé

en recherche d'amélioration de leur pouvoir d'achat. Son but est de proposer, en partenariat avec les mairies et les Centres Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale, des solutions simples et efficaces en mutualisant certaines dépenses. Cette offre a pour avantage d'être une offre de mutuelle communale « clé en main » simple d'application, sans investissement financier pour la Commune et sans commission pour le Maire et les élus. Une première permanence se tiendra à la mairie le lundi 16 mars de 14h à 17h. Pour les administrés déjà assurés, ils peuvent apporter leurs garanties et un échéancier pour faire une comparaison avec la mutuelle proposée par « Ma Commune Ma Santé », c'est gratuit et ça n'engage à rien.



Quentin Carpentier (debout bras croisés) est le nouveau président du comité des fêtes

LISTE D'OPPOSITION « MONTARDON POUR TOUS »

Après 9 mois au conseil municipal, nous pensons aujourd'hui pouvoir dire que nous avons été intégrés dans l'équipe, en particulier dans les diverses commissions ou nous sommes représentés, même si nous ne sommes pas toujours entendus, nous sommes toujours écoutés. Nous essayons, chaque fois que cela est possible, de mettre en avant le fruit du travail que nous avons effectué avec vous lors du porte à porte ainsi qu'au cours de nos nombreux contacts, par exemple (déchets verts, ligne de bus, entretien du village, aménagement centre commercial, DAB, etc...).

➤ Au cours de ces premiers mois nous avons voté contre :

- La nomination du conseiller défense et du délégué au SMTU (Syndicat Mixte des Transports Urbains).
- La nomination de 4 conseillers municipaux délégués.
- Le remplacement d'un poste d'Agent territorial par un poste d'ingénieur territorial ainsi que le remplacement d'un poste d'agent technique par un poste de rédacteur.
- La réorganisation des services municipaux avec la création d'un poste de DGS (Directeur Général des Services).

➤ Nous nous sommes abstenus lors de :

- La création d'un poste d'agent non titulaire pour 8h par semaine.
- Les décisions concernant l'aménagement du bas du village, car défini avant les élections.

Pour 2015 nous continuerons à être actifs lors des commissions, et en particulier pour poursuivre le contact avec les jeunes.

JEUNES DE 13 À 18 ANS :

- Deux réunions ont été organisées avec les jeunes du village. Nous avons été conviés à la seconde (27 novembre 2014), malheureusement, et malgré les espoirs suscités par la première, seuls 3 jeunes sont venus nous rencontrer.

Le dialogue amorcé en juillet n'a donc pas pu se poursuivre malgré la bonne volonté des présents qui ont accepté de servir d'intermédiaires. Nous pensons qu'il est important de continuer la politique de la main tendue vers les jeunes du village et de faire des propositions concrètes (loisirs, emploi, etc...).

ENFANTS :

- Beaucoup de jeunes couples avec des enfants en bas âge se sont installés dans la commune et souhaitent la réalisation d'une aire de jeux pour les petits à proximité de la salle polyvalente.

Notre groupe a déjà évoqué le sujet en commission, nous continuerons à demander à y travailler puisque le besoin existe.

LISTE DE LA MAJORITÉ « CONTINUONS ENSEMBLE POUR MONTARDON »

La commune de Montardon poursuit son développement dans la continuité avec sérénité. Le Compte Administratif pour l'année 2014 traduit une bonne gestion et fait que la municipalité bénéficie d'une situation financière très saine avec un bilan de fonctionnement positif. Grâce aux résultats des années antérieures, avec un endettement très faible, bien inférieur à la moyenne observée pour des communes de même importance, nous pourrions abonder l'auto financement des prochains investissements.

Le budget 2015 sera proposé au vote prochainement sans augmentation des taux d'imposition communale.

LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUY EN BÉARN A FÊTÉ SA 1^{ère} ANNÉE

Voilà maintenant une année que les Communautés du Luy de Béarn et Thèze ont fusionné pour former le Communauté de communes des Luy en Béarn (CCLB). Jean-Pierre Mimiague en est le président, Arnaud Moulié, président de l'ancienne Communauté de communes de Thèze est, quant à lui, 1^{er} vice-président.

Cette fusion s'est réalisée après un travail important entre les deux collectivités de plus d'une année. Ainsi, nous avons pu unir nos forces et jouer la complémentarité de nos territoires.

Même si la loi n'est pas encore votée, M. le Préfet souhaite déjà aller plus loin dans les fusions des intercommunalités. Il n'est pas impossible que la CCLB s'élargisse... à suivre dans le mois à venir.

Quoi qu'il en soit, la CCLB a mis en place en ce début d'année 2015 un service d'urbanisme avec le recrutement d'un instructeur : en effet, les dossiers d'urbanisme pour notre commune ne seront plus instruits par l'État qui se désengage sur cette prestation à compter du 1^{er} juillet 2015. Ce nouveau service assurera le suivi de l'instruction des permis de construire, mais aussi à la vérification de la conformité des travaux.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUY EN BÉARN C'EST :

22 communes

16 000 habitants

52 conseillers communautaires dont **7** de Montardon

17 000 ha de superficie

Un label qualité pour le Restaurant Inter Entreprises

L'équipe du Restaurant Inter Entreprises (RIE) dirigée par Thierry Fargeot a vu son travail de réorganisation récompensé par la remise du label 5S.



Le Restaurant Inter Entreprises affiche son Label qualité

Ce diplôme a été remis par deux dirigeants du groupe SODEXO : Guillaume Le Riche, responsable régional et Guilhem Rousset, chef de projets R&D Lean. Ce label de qualité vient valider la formation initiée par Bruno Olivier (SODEXO). La réorganisation en profondeur des différents postes de travail a pris une année entière. Situé rue de la Vallée d'Ossau à Serres-Castet, le RIE prépare chaque jour 700 repas. Si l'équipe du restaurant assure 300 couverts pour les salariés des zones d'activités qui viennent y déjeuner, elle doit également préparer 400 plats pour plusieurs établissements publics de la région (crèche, écoles...). À noter que le RIE est ouvert à tous, salariés de la zone ou autres.

Le Restaurant Inter Entreprises

- 11 employés
- 700 repas par jour (300 consommés sur place et 400 livrés).

Qui bénéficient des repas livrés ?

- Les écoles de Montardon, Amou (40) (livrés en liaisons froides), Caubios Loos (livré en liaisons chaudes)
- Les crèches de Domy Théze Sévignacq, Arros-de-Nay et Boeil-Bezing
- L'ADMR de Théze.

Un personnel du restaurant est affecté à la crèche intercommunale des Luys en Béarn, située à Serres-Castet.

Le RIE assure l'assistance technique (provisions denrées) du restaurant scolaire de Serres-Castet.

Un petit pourcentage du prix d'un repas est reversé à la Communauté des communes des Luys en Béarn qui est le propriétaire des murs du restaurant.

La SICA s'installe à Serres-Castet

Déjà installée à Lons, la SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) ouvrira fin avril une nouvelle boucherie dans la zone d'activités de Serres-Castet, entre la parapharmacie « Graine de Coton » et le magasin « Aldi ».

Cette nouvelle boucherie de gros, demi-gros et de détail, destinée aux particuliers, s'étendra sur un peu plus de 400 m². Les travaux ont débuté il y a quelques semaines et devraient se terminer mi-avril. La découpe de la viande sera faite sur place : « Je suis à la recherche de bouchers » confie Jérôme Ferry le futur gérant qui est actuellement le responsable de la SICA de Lons. Avec une carte de Comité d'entreprise (CE) délivrée par la SICA, les clients disposeront d'une réduction de 10 % le mardi et le vendredi. Pour obtenir ces cartes CE, il suffit aux comités d'entreprises de contacter la SICA. L'enseigne propose des prix dégressifs (à partir de 3 kg d'un même produit), des opérations promotionnelles, et une livraison au quotidien.

➔ **Pour tout renseignement : 05 59 32 64 43.**



La SICA s'installera dans la partie droite du bâtiment, à côté de la parapharmacie « Graine de Coton »

➤ **MERCREDI 25 MARS**

18h30

Assemblée Générale**Centre de Loisirs**

Montardon

Cantine de l'école

Association Les Marches du Béarn

➤ **SAMEDI 28 MARS****Parcours du Cœur**

Course à pied, marche, VTT

Montardon - Salle polyvalente

Association Los Esvagats

➤ **SAMEDI 28 MARS**

20h30

Concert vocalpar les Cœurs des Luys en Béarn
et Chanteluy - avec l'ensemble de
musique ancienne

Montardon

Maison de la Musique

École de Musique des Luys en Béarn

➤ **MARDI 31 MARS****Atelier d'expression et gestion****des émotions autour de la culpabilité**

Montardon - Salle d'Activités

Association Clés des Mots

➤ **DIMANCHE 12 AVRIL**9h-17h - **Vide Grenier**

Montardon - Salle Polyvalente

Association des Parents d'Élèves

➤ **SAMEDI 18 AVRIL****Fête de la bière**

14h30 - dégustation

21h - soirée dansante (4 €)

Montardon

Salle Polyvalente

Comité des Fêtes

➤ **SAMEDI 25 AVRIL****Atelier : Mandala / Relaxation**

Montardon - Salle d'Activités

Association Clés des Mots

➤ **DIMANCHE 3 MAI****Basket**

½ finales Coupe des Pyrénées

Serres-Castet

Basket Club Luy de Béarn

➤ **VENDREDI 22 MAI**

19h et 20h30

Spectacles

Montardon - Salle Polyvalente

Association Arts Muse et Vous

➤ **SAMEDI 23 MAI****Basket**

½ finales championnat jeunes

Serres-Castet

Basket Club Luy de Béarn

➤ **SAMEDI 30 MAI****Basket**

Tournoi mini-basket Petit Luy

Serres-Castet

Basket Club Luy de Béarn

➤ **DIMANCHE 31 MAI**

14h

Kermesse de l'école

Montardon

Salle Polyvalente

Association des Parents d'Élèves

➤ **SAMEDI 13 JUIN**

17h

Concert Rock et Cordes**par l'ensemble de musiques
actuelles et classe de cordes**

Montardon

Maison de la Musique

École de Musique des Luys

en Béarn

État civil 2014

DÉCÈS

➤ BERNATAS néé BARADAT

Jeanne Félicie

➤ BONNASSIOLLE Robert

Jean Baptiste

➤ CADENAT Edith Bernadette

➤ DE FRUTOS Enrique

➤ JENTIEU née CARBOUÉ

Alberte Louise

➤ DE ROISSART Bruno Antoine

Wolfgang Marie Joseph Ghislain

➤ DOFAL née JOUANOT

Louise-Marie

➤ FERNANDES née LOPEZ Virginie

Martine

➤ GIRAUD René Edmond Roger

➤ LAFENETRE Pierre Claude

➤ PALISSE née JOUVE Marthe Eva

NAISSANCES

➤ AUDOUIT Leana

Angélique

➤ BEYNAC Charly

Daniel

➤ BERGES-

RAGOCHÉ Baptiste

➤ BLANC Alice

Evelyne

➤ BLANCHET

Alexandre Jean

➤ BOURON Louane

➤ COMBAUDON

Maëlan

➤ DUCEUX

Félix

➤ GUERRA Giulio

Enzo

➤ LARRICQ Gabin

Jacques

➤ MINVIELLE Anaé

Juliette

➤ MOULIÉ Alice

Lucie

➤ MOUNTAHI Assya

➤ PANABIERES

Lucien Eugène Jean

➤ PIZEL COUDURE

Zoé Marie

➤ POËTTE Andreas

Darryl

➤ POUTS BAREYT

Juliette

➤ SAUX Arthur

Philippe Jean-

Claude

MARIAGES

➤ ALMEIDA MELAIRO

Armando et DA

CUNHA Maria-Cidalia

➤ ALTIER Arnaud

et BORDE

Amandine Christiane

Yvonne

➤ BLANCHOT Claude

Louis et DÉBAT

Isabelle Josiane

Patricia

➤ CARMONA-

JIMENEZ Ludovic

et PÉRÉ Maëva

Marie Suzanne

➤ LHOSPICE Olivier

Jean et CHUTIANAN

Siriporn